



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le douze février, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués le 05/02/2019, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Michel MOUTON, Maire.

8 membres présents : Michel MOUTON, Sylvie NIETO MORILLO, Jean-Yves PROVOST, Marie-Christine DELMÉ, Nathalie DESNOUES, Patrick SNAKOWSKI, Claude MARTA & Hervé MOREAU

9 absents : Brigitte EL-BEZE (*excusée*), Stéphane ESTEVENON, Francine LEFEBVRE (*a donné pouvoir*), Sophie OLIVIERO, Laurent FOURCADE (*a donné pouvoir*), Bernard HALLUIN (*a donné pouvoir*), Jean MESME (*excusé*), Patricia FERNANDEZ (*excusée*) & Dominique GUYEZ

M. le Maire ouvre la séance et, après l'appel, constate que le quorum n'est pas atteint.

M. le Maire précise que la réunion du conseil municipal ne pourra pas se tenir dans ces conditions et qu'il sera donc reporté au lundi 18 février 2019 à 17h00.

Les membres du conseil municipal seront convoqués conformément à la loi (article L 2121-17 du CGCT), et délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

L'ordre du jour de cette séance sera celui qui vous avait été indiqué pour cette séance, auquel ont ajoutés 3 points complémentaires précisés lors d'un 2^{ème} envoi en date du 8 février 2019 :

1. *Incorporation de voies privées dans le domaine public communal*
2. *Modification du tableau des emplois communaux*
3. *Admission en non-valeurs*
4. *Règlement cantine ASLH & PERISCOLAIRE*
5. *Projet éducatif ALSH & PERISCOLAIRE*
6. *Participation des familles aux sorties 2019 du centre de loisirs*
7. *Budget d'investissement 2019 : opérations nouvelles*
8. *Entente Othis/Dammartin/Longperrier*
9. *Convention avec la Commune de Dammartin pour l'accès à la ludothèque*
10. *Participation de la Commune au prix des Maires de la 4^e édition des challenges du numérique*

Fait à Longperrier, le 12 février 2019 à 21h00

Le Maire,



Affichage en cours